



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/12/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 13

Nombre de suffrages : 21

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. SANCHEZ Laurent

Date de convocation

12/12/2025

Date d'affichage

12/12/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.../....

et publication du :

.../....

Procuration(s) :

M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à Mme MAURIN Marina, M. DE VICARI Olivier donne pouvoir à Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, Mme VILLENEUVE Jocelyne donne pouvoir à Mme MULLER Véronique

Etau(ent) absent(s) :

Mme PAYOT Marie

Etau(ent) excusé(s) :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. DE VICARI Olivier, Mme HONTAA Corinne, M. JUNQUET Fabien, M. PEDROSA Raphaël, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_063

Objet : VENTE D'UN TERRAIN A TE 64 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS

Pour mener à bien le projet de création d'un réseau de chaleur bois sur la commune de Nay, Territoire d'Énergie 64 souhaite faire l'acquisition de la parcelle communale cadastrée section AL n° 516 d'une superficie de 930 m², au tarif de 60 € HT, soit pour un montant total de 55 800 € HT.

Pour information, le service du Domaine a évalué le prix de vente à 45 € HT / m².

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale du ~~10 décembre 2020~~,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE la vente du terrain communal cadastré section AL n° 516 d'une superficie de 930 m² pour un montant total de 55 800 € HT à Territoire d'Énergie 64 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, dans les conditions précédemment exposées, les documents nécessaires à la vente de ladite parcelle.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 16, Contre : 5, Abstention : 0)

Pour : Mme BIDART Michelle, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, M. METGE Jean-Paul, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, M. SANCHEZ Laurent, M. DE VICARI Olivier (représenté par Mme MOUSSU-RIZAN Renée), Mme HONTAA Corinne (représentée par M. SANCHEZ Laurent), M. JUNQUET Fabien (représenté par Mme DURAND Pascale), M. PEDROSA Raphaël (représenté par M. METGE Jean-Paul), Mme VILLENEUVE Jocelyne (représentée par Mme MULLER Véronique), Mme WEISS Myriam (représentée par M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre)

Contre : M. BONNASSIOLLE Daniel, M. CHABROUT Guy, Mme MAURIN Marina, M. BONNASSIOLLE Pierre (représenté par Mme MAURIN Marina), Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique (représentée par M. CHABROUT Guy)

Abstention :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA

Le Secrétaire de séance,